Communiqué de presse

Le 22 juin 2017

Tchat Onisep:
APB, bien gérer son admission

Le 29 juin, de 14 h à 16 h, l'Onisep propose un nouveau Tchat consacré à la procédure APB (Admission Post-Bac). Les internautes pourront poser leurs questions sur les phases d'admission et la procédure complémentaire. Puis-je connaître mon rang lorsque je suis en liste d'attente? Combien de vœux sont possibles en procédure complémentaire? Vaut-il mieux attendre ou faire la procédure complémentaire ? Des conseillères d'orientation-psychologues du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) Médiacom à Paris répondront à leurs questions sur onisep.fr ou sur la page Facebook de l'Onisep ou sur mobile.

LE SERVICE «MON ORIENTATION EN LIGNE», À L'ÉCOUTE DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS
www.monorientationenligne.fr

Le service de l'Onisep « Mon orientation en ligne » apporte un appui à l'information sur la procédure APB en répondant aux questions des familles qui composent le numéro gratuit 0800 400 070. Les usagers de ce numéro vert peuvent poser leurs questions sur l'orientation post-bac aux conseillers/ères de « Mon orientation en ligne » ou s'entretenir avec des conseillers/ères des services d'information et d'orientation du rectorat de leur académie pour les questions relatives à la procédure et/ou à leur dossier. Ce service est ouvert du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 17 h, jusqu'au 27 juillet.

Tout au long de l'année, le service « Mon orientation en ligne », accessible via un site Internet ou une application mobile, donne gratuitement des informations personnalisées aux jeunes et à leurs parents sur l'orientation, les formations et les métiers. Les conseillers/ères sont joignables par tchat, mél ou téléphone, du lundi au vendredi (de 10 h à 20 h en France métropolitaine, de 8 h à 15 h en Martinique et en Guadeloupe, de 9 h à 16 h en Guyane).

Le service « Mon orientation en ligne » contribue également à la lutte contre le décrochage scolaire et à l'information sur le droit au retour en formation avec la gestion des appels issus de la plateforme reviensteformer.gouv.fr et du numéro vert 0 800 1225 00, ainsi qu'avec le dispositif d'échanges par tchat, intégré dans le site masecondechance.onisep.fr et son application mobile.